/

***Site Internet : trieux.net***

**N° 445**

**OCTOBRE 2021**



**AU COURS DE LA CRISE SANITAIRE TRIEUX INFO SERA ÉDITÉ EN FONCTION DES ACTUALITÉS**

|  |
| --- |
| **HORAIRES DE LA MAIRIE** **Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi**  **8h - 12h et 15h - 17h30** **Mercredi 8h - 12h** **Masque obligatoire et gel désinfectant à gauche à l’entrée.** **03 82 46 56 00 🖂** **accueil.trieux@orange.fr****SITE INTERNET : trieux.net****En cas d’urgence hors horaires d’ouverture 07 57 00 15 10** |

**CITYALL** : L'application qui vous tient au courant des dernières actualités de votre ville.

**CCAS :** Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie !

Le CCAS peut vous apporter de l’information, de l’aide et de l’orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Michèle VALLAD en mairie.

**RECENSEMENT MILITAIRE :** ATTENTION ! Si vous êtes nés en **Octobre, Novembre et Décembre 2005** cela vous concerne. Les filles et les garçons français de 16 ans doivent se présenter en mairie, entre leur 16ème anniversaire et la fin du mois suivant pour se faire recenser, munis du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d’identité. (Pas avant la date anniversaire des 16 ans) ou par internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr/)

**VACANCES SCOLAIRES :** Samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre.

#

# L’INTERCOMMUNALITÉ

**Site internet de la communauté de communes** [**www.coeurdupayshaut.fr**](http://www.coeurdupayshaut.fr/)

**PISCINE INTERCOMMUNALE DE LANDRES**

**Fermée jusqu’à nouvel ordre**

 03 82 20 51 29 - site : http://coeurdupayshaut.fr/piscine

**SIRTOM**

03 82 20 22 00 Page FB : SIRTOM

Site internet : [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr) 🖂communication@sirtom.fr

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37

Les administrés peuvent se rendre à la déchèterie avec leur véhicule personnel. Les camionnettes personnelles ou de location sont acceptées sans aucune démarche préalable à condition d’avoir la carte d’accès de la déchèterie. En revanche, les camionnettes d’entreprise ainsi que les plateaux sont systématiquement refusés. Les camionnettes ou pick-up chargés venant avec les remorques chargées seront refusés. Seulement le véhicule ou la remorque pourront être vidés.

Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Le port du masque reste obligatoire afin d’accéder sur le site.

La déchèterie est en mesure de reprendre l’huile de vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l’entrée).

**TRI SÉLECTIF** : Les mardis **5** et **19** octobre.

**Rappel** : les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif. L’ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille et les conteneurs poubelles rentrés dès que possible.

**DÉCHETS VERTS :** Les vendredis **1, 15** et **29** octobre.

Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

# ÉCHOS DE LA CITÉ

DÉPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE

Arrondissement de BRIEY

 Commune de TRIEUX

 N° 523/2021

##

##  ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de TRIEUX,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L 2212-2 et suivants,

Vu le code de l’environnement et notamment les articles L 571-1 et suivants,

Vu le code de la santé publique, en particulier l’article R 1334-31,

Vu les articles R 610-5 et R 623-2 du code pénal

**Considérant** qu’il appartient au Maire, en conséquence de ce qui précède, dans le cadre de son pouvoir de police générale, d’assurer la tranquillité publique et de protéger la santé publique,

Considérant qu’il lui appartient, d’autre part, de prendre dans le domaine de sa compétence les mesures appropriées pour préserver la tranquillité publique et veiller à réglementer les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé des habitants,

**ARRÊTÉ**

Article 1er : Afin de préserver la tranquillité publique et veiller à réglementer les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé des habitants :

**L’accès au city stade et ses abords sont interdits à partir de 22h00 tous les jours de la semaine durant toute l’année à toute personne, groupes de personnes et à tout véhicule à moteur (2 et 4 roues)**

Article 2 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur relatives aux bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d’autrui (prévues à l’article 623-2 du code pénal).

Article 3 : L’article R 1337-7 du code de la santé publique prévoit qu’est puni de la peine d’amende prévue pour les contraventions de la 3ème classe pouvant aller jusqu’à 450 euros, le fait d’être à l’origine d’un bruit, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé publique dans les conditions prévues à l’article R. 1334-31

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Trieux est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les formes habituelles, et dont copie lui sera adressée.

Fait à TRIEUX, le 20 septembre 2021

 Le Maire,

 Jean-Claude KOCIAK

BRICOLAGE – JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l’aide d’outils ou d’appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

**LA CHASSE SAISON 2021/2022**

L'ouverture générale de la chasse en Meurthe et Moselle a eu lieu le dimanche **19 septembre 2021 à 8 heures.**

La fermeture générale aura lieu le **28 février 2022** au soir, sauf pour le sanglier qui fermera le 31 mars 2022 au soir.

Il faut consulter les tableaux d’affichage des mairies pour connaître les jours des battues déclarées.

Vous pouvez également connaître les jours de chasse de toutes les associations de chasse de Meurthe et Moselle en allant sur le site internet de la FDC54 : [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com).

URBANISME

Avant de commencer vos travaux, contactez le service urbanisme de la communauté de communes de Cœur du Pays-Haut par mail à urbanisme@coeurdupayshaut.fr ou au 03 82 21 73 11, qui instruit les dossiers et saura vous guider sur les démarches à suivre. Les informations et règlements sont en ligne sur le site de l'intercommunalité coeurdupayshaut.fr. Les demandes doivent être déposées en Mairie (renseignements au 03 82 46 56 00). Selon l'importance de vos travaux il faut un permis de construire ou une déclaration préalable en Mairie, laquelle est déterminée par la surface de plancher ou l'emprise au sol. Jusqu’à 20m², il vous suffit de faire une déclaration de travaux, au-delà de 20m² vous devez déposer une demande de permis de construire. À NOTER : Un prestataire qui vous propose une isolation sans demande de travaux préalable et avec versement d'acompte est fréquent. **Sachez que l'autorisation de travaux peut vous être refusée.** (Art R423-22 0 R423-49 et art R431-7 du code de l’urbanisme)

AVIS AUX TRAVAILLEURS

FRONTALIERS LUXEMBOURGEOIS

Le Maire de Trieux lance un appel à tous les frontaliers travaillant au Luxembourg qui ont eu une forte augmentation de leur impôt français.

Après avoir alerté, Monsieur PALUSZKIEWICZ, Député LRM de notre circonscription, celui-ci a remonté le problème à Bercy.

Il est important que toutes les personnes impactées se fassent connaître.

Je vous propose donc de contacter la mairie de Trieux qui collectera vos coordonnées que nous ferons remonter pour un recours auprès de l’état au 0382465600 ou par mail : mairie.trieux@orange.fr .

Cette augmentation est anormale et disproportionnée.

En effet, Monsieur Bruno LEMAIRE, Ministre des Finances, a affirmé lors de la conférence de presse gouvernementale du 14 janvier 2021 que les impôts des Français ne seront pas augmentés.

N’hésitez pas à déposer une réclamation par écrit ou sur le site impots.gouv.fr.

[www.impots.gouv.fr/portail/particulier/je-veux-contester-un-impot-je-fais-une-reclamation](http://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/je-veux-contester-un-impot-je-fais-une-reclamation).

**ACTUALITÉS SANITAIRES**

CENTRE DE VACCINATION

Le centre de vaccination est situé à AUDUN-LE-ROMAN à la salle ARAGON, au 67, route de Briey.

Inscriptions sur doctolib.fr. En cas de difficulté de prise de rendez-vous, contactez la Mairie.

MES CONSEILS COVID

Le ministère des Solidarités et de la Santé a conçu le site www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr dans le cadre de sa stratégie “Tester, Alerter, Protéger” de lutte contre l’épidémie de Covid-19. Ce site s’adresse à tout un chacun. Il offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires. Suivez le lien [www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr](http://www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr)

VEILLONS SUR NOS SÉNIORS

Les personnes âgées isolées peuvent se signaler en mairie. Beaucoup ne le font pas et malgré tout elles rencontrent bien souvent des difficultés et auraient besoin d’un coup de pouce. Un dispositif a été mis en place par la Croix Rouge. : Il s’agit d’un service d’écoute et de livraison solidaire où il suffit d’appeler un numéro unique : 09 70 28 30 00.

Le sénior isolé peut se faire connaître et demander de l’aide pour faire ses courses, aller chercher ses médicaments ou bien encore pour une écoute chaleureuse, bienveillante et réconfortante.

PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Dans la continuité de services de livraison pour les personnes en difficulté, l’aide à la livraison aux médicaments est maintenue jusqu’à une date indéterminée. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.

LE SAVIEZ-VOUS !

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L’actualité fiscale au Luxembourg concernant les travailleurs frontaliers connaît depuis quelques années des changements majeurs. Une conseillère spécialisée dans la fiscalité luxembourgeoise vous propose de vous rencontrer en Mairie pour vous aider dans toutes vos démarches fiscales luxembourgeoises.

Afin de prendre rendez-vous et connaître les créneaux disponibles ou pour toute autre question, vous pouvez directement contacter le **+352 621 828 888.**

POUR LES DIFFÉRENTS ATELIERS CI-DESSOUS

INSCRIPTIONS EN MAIRIE

**A**TELIER MÉMOIRE SÉNIORS

De nombreux seniors se plaignent de leur mémoire : « J’ai le mot sur le bout de la langue », « Où sont mes clés ? », « Je ne sais plus ce que je venais chercher dans cette pièce », « Quel est le nom de cet acteur bien connu vu à la télé hier ? ».

Ces oublis du quotidien, plus fréquents après 60 ans, sont le plus souvent normaux, bien qu’anxiogènes. Cependant, à tout âge, il est possible d’entretenir son cerveau et sa mémoire.

Pour cela, nous partons du principe qu’il est nécessaire de comprendre le fonctionnement de la mémoire, et de savoir comment la stimuler au quotidien.

**Les objectifs du programme**

Ce programme vise à donner les moyens à chaque participant :

- Plaisir d’entraîner la mémoire et d’exercer les différentes fonctions cognitives ;

- Plaisir d’apprendre le fonctionnement du cerveau et les enjeux liés à son vieillissement normal ;

- Plaisir de partager un moment en groupe et/ou d’être stimulé(e) par le groupe (émulation).

Brain Up a résolument tourné vers une démarche de Bien-être, de Prévention et de Loisirs.

Les séances sont avant tout un moment de plaisir.

Tout au long des séances, nous valorisons l’écoute, le respect de l’autre et la convivialité.

**Les mercredis de 14h à 16h : 06 (conférence introductive), 13, 20 et 27 octobre et 03, 10 et 17 novembre à la Salle Constant BONINSEGNA.**

ATELIER CRISE SANITAIRE SÉNIORS

Depuis le début de la crise sanitaire, l’isolement social et physique (confinements), ainsi que les diverses restrictions sanitaires persistantes ont augmenté les risques d’anxiété et ont entraîné pour beaucoup un état émotionnel exacerbé (irritabilité, angoisse, difficulté de concentration, résignation, etc.).

Pour se faire et se retrouver la commune de Trieux souhaite la remise en place de moment de rencontre ensemble autours de plusieurs ateliers de travail.

Ateliers « Crise sanitaire, reprendre pied et aller de l'avant ! »

Les temps de confinements et les restrictions successives « ont laissé des traces » et « ont marqué l’histoire » de chacun.

Chaque séance laisse une place importante aux échanges et à la verbalisation des situations vécues et des ressentis. Les jeux et les outils pédagogiques proposés à chaque séance sont un moyen d’alimenter ces échanges, d’enrichir les réflexions du groupe et d’amener chacun à trouver des réponses à sa situation et à ses ressentis.

**Le programme :**

Séance 1 – L’état émotionnel - les réactions automatiques

Séance 2 – L’état émotionnel - apprendre à vivre avec ses émotions et à prendre du recul

Séance 3 – la confiance en soi et en l’Autre

Séance 4 – la santé de son corps et du système immunitaire

**Les lundis de 9h30 à 11h30 : 20 et 27 septembre et 04 et 11 octobre à la Salle Constant BONINSEGNA.**

ATELIER GYM SÉNIORS

Ou Prévention de la perte musculaire

et de l’amplitude articulaire

Avec l’avancée en âge, les muscles s’affaiblissent et les articulations se détériorent. Il existe pourtant des solutions pour retarder et même prévenir ce processus.

…Et tout cela dans une atmosphère décontractée et conviviale.

La Gym Prévention Santéest une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel Siel Bleu.

Ses objectifs sont atteints grâce à une alternance entre un travail debout et assis au cours duquel les possibilités de chaque participant et son degré d’autonomie sont strictement respectés.

La Gym Prévention Santés’adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme.

Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément. De plus, se réunir provoque d’excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

**Il y aura 2 groupes, les ateliers se dérouleront à la salle Georges BRASSENS les lundis de 14h à 15h ou de 15h à 16h.**

ACCUEIL DE JOUR DES SÉNIORS FRAGILISÉS

La résidence médicalisée le Prieuré de la Fensch de Ranguevaux propose un accueil de jour (6 places) pour les personnes âgées vivant à leur domicile touchées par la maladie d’Alzheimer ou maladies apparentées.

Le temps d’une journée de 10h à 18h une équipe est chargée d’agrémenter ce temps en proposant des activités adaptées. Une équipe soignante est présente.

Cette offre permet de rompre le quotidien et de proposer une ouverture tout en restant à son domicile et permet aux aidants d’avoir du temps pour soi.

Tarif de la journée : 51.23 € transport aller-retour, repas du midi et goûter compris.

Renseignements auprès de Noëlle au 06.12.09.46.02

HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Lundis : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mardis, Jeudis et Vendredis : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
Mercredis et Samedis : 9h00 à 12h00

Heure limite du dépôt du courrier : 15h15

Distributeur de billets : 24h/24

ÉTAT CIVIL

**Naissance** :

- Tiago COMPOLUCCI né le 24/08/2021 à BRIEY.

- Joey LURASCHI né le 02/09/2021 à BRIEY.

- Wilona AQUILANO née le 02/09/2021 à THIONVILLE.

La Commission de l’Information et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue au nouveau-né.

**Mariages** :

- Guillaume Marcel WOLFERSBERGER et Elodie Raymonde Josette Daniel CASAMENTO le 28/08/2021.

- Maxime GENOUDET et Manon Marie Mireille COLOMBINI le 04/09/2021.

*La Commission de l’Information et le Conseil Municipal*

*présentent leurs sincères félicitations aux Jeunes Mariés.*

**Décès dans la commune :**

- Robert Alphonse POTIER né le 20/06/1934 à TRIEUX décédé le 01/09/2021 à BRIEY.

**-** Sophie MATUSZEWSKI née le 04/04/1935 à TRIEUX décédée le 07/09/2021 à BRIEY.

- Jeannine Lucie WARIN Vve MORMONT née le 13/12/1937 à MANCIEULLLES décédée le 05/09/1921 à ARS-LAQUENEXY.

**Décès hors commune :**

**-** Laurène Olga Micheline Marie-Louise RUSAC née le 03/10/1952 à TRIEUX décédée le 27/08/2021 à THIONVILLE.

- Jean CAPLINSKI né le 30/11/1940 à MARLES-LES-MINES décédé le 07/09/2021 à BRIEY.

La commission de l’Information, le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.

**Une petite précision** : dans les rubriques décès et décès hors commune, nous n’inscrivons que les dates des actes de naissances survenues à Trieux et pour lesquels nous recevons un avis de mention ou quand les familles en font la demande.

LA VIE ASSOCIATIVE

**RELAIS DES ASSISTANTES**

**MATERNELLES INTERCOMMUNAL la « Mes-Anges »**

Parents ou Assistantes Maternelles

Inscriptions obligatoires avant chaque animation

🕿09 67 42 49 23 ou animram@coeurdupayshaut.fr

Mardi 5 octobre **: de 9h00 à 10h30 au périscolaire**

Thème**: bricolage**

COMITÉ DES FÊTES

SCRABBLE SALLE BONINSEGNA

Après une longue absence, l’activité reprend avec quelques modifications des jours et heures des séances.

Désormais, ce sera le Mardi à partir de 20h.

Un nouveau créneau sera ouvert le vendredi à partir de 16h30. Il devrait permettre à celles et ceux qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas sortir le soir, de se lancer dans cette activité.

ATTENTION : Les joueurs doivent être munis du pass sanitaire. Les autres règles demeurent en vigueur et chacun doit venir avec son propre jeu.

Pour plus d’informations, contacter Mr André GOURY au 06 70 97 07 93.

PEINTURE SALLE G. BRASSENS

Reprise de l’activité peinture début octobre de 14h à 16h Renseignements 06 75 92 42 06.

LA PAROISSE

Maison paroissiale : 4 rue Lucien Michel 54560 Audun-le-Roman Permanences : les mercredis et samedis de 10h à 12h. Merci de contacter le 03 82 21 29 16 ou d'écrire un courriel à paroisse.sje@orange.fr pour tous renseignements concernant la paroisse et le catéchisme.

**CATÉCHISME** : Inscriptions pour les enfants nés en 2012-2013. Les parents sont invités à faire une demande soit par mail à paroisse.sje@orange.fr ou par téléphone au 03 82 20 40 23 auprès de Suzanne DEVAUX. Veuillez ne pas oublier de donner le nom, prénom et l'âge de l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre. Reprise des cours le lundi de 16h45 à 17h45 pour les 1ères années et le mercredi de 10h à 11h avec l’Abbé MARCHAL à la Salle C. BONINSEGNA.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **OCTOBRE** |  |
| Dimanche 3 | Messe 11h | Audun-le-Roman |
| Dimanche 10 | Messe 11h | Audun-le-Roman |
| Dimanche 17 | Messe 11h | Audun-le-Roman |
| Dimanche 24 | Messe 11h | Audun-le-Roman |
| Dimanche 31 | Messe 11h | Audun-le-Roman |

HARMONIE MUNICIPALE

L’Harmonie Municipale a repris ses activités, elle souhaiterait que des musiciens formés ou pas viennent rejoindre ses rangs. Contact 06 28 23 59 44 ou 06 63 46 76 88.

LA TRIOTHÈQUE

Les bénévoles de la Triothèque sont très heureux de vous annoncer que, grâce au soutien de la Médiathèque Départementale, nous pourrons organiser une **soirée contes**. Elle aura lieu le :

**Vendredi 5 novembre 2021**

**à la Maison Pour Tous**

Si les conditions sanitaires le permettent, nous aurons le plaisir d’accueillir la raconteuse d’histoires, l’enchanteuse : **Valérie Grandidier**. Pensez à réserver votre soirée !

Nous vous rappelons nos horaires d’ouverture :

* Tous les mardis de 16h30 à 18h
* Tous les mercredis de 13h à 14h30
* Tous les vendredis de 16h30 à 18h

Nous maintenons également les nocturnes de 20h à 21h30 :

* Les **deuxièmes lundis** de chaque mois
* Les **derniers jeudis** de chaque mois

Soit pour le mois d’octobre, le **lundi 11 octobre** et le **jeudi 28 octobre**. À bientôt.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

 DU PAYS-HAUT

Bonjour à toutes et à tous !

L’EIMPH (École Intercommunale de Musique du Pays-Haut) a fait sa rentrée le 13 septembre 2021. Les professeurs ont tous été très heureux de retrouver leurs anciens élèves, de rencontrer les nouveaux et de découvrir le nouveau matériel mis à leur disposition.

Vous n’avez pas eu le temps de vous inscrire ? Pas de panique ! Il reste encore quelques places disponibles en **accordéon**, **batterie**, **violon**, **saxophone** et, pour les plus petits, en **éveil sonore** (enfants de 3 - 4 ans) **et musical** (enfants de 4 à 6 ans).

Pour de plus amples informations, n’hésitez pas à consulter notre tout nouveau site internet : **eimph.com** ou nous contacter au : **06 86 92 57 90**.

Vous avez des idées, des envies ? Vous voulez aider, vous rendre utile ? Rejoignez notre équipe de bénévoles pour des moments de joie et de partage, riches en fous rires et en découvertes musicales.

Dans l’attente de vous rencontrer pour vivre de beaux moments musicaux ensemble tout au long de l’année.

 Les membres du comité de l’EIMPH

**LE GARDON TRIOTIN**

Les cartes de pêche 2021 sont en vente au Bar Restaurant Tiki Honu ou en mairie : 30 € pour les adultes et 15 € pour les 12-14 ans. Renseignements au 06 82 00 76 91 ou 06 76 11 36 50.

**BAIGNAGE INTERDITE**

**La baignade est interdite**

**aux deux étangs de Trieux.**

**Tout contrevenant sera verbalisé.**

**VENTE DE PÂTÉS CROÛTE AU RIESLING**

 **ET PORCHETTA**

**FAITS MAISON !!!!**

**Dépêchez-vous à prendre commande,**

**Il n’y en aura pas pour tout le monde !!!**

**Tel : 07.50.41.08.76**

**LES ACTIVITÉS ART ET CULTURE**

**AU CENTRE LOUISE MICHEL**

* **CLUB DE CUISINE THEMATIQUE**

 LE VENDREDI SOIR (20€/an)

* **CLUB DE PEINTURE SUR TOILE, AQUARELLE**

avec **Jean-Charles**

 LE LUNDI DE 14H À 16H (8€/mois)

**À LA MAISON POUR TOUS**

* **BABY GYM** avec **Andréa**

MERCREDI : 14H/15 H ou 15H/16H  **3/5 ans**

* **FAC** avec **Aurélie**:LUNDI de 18H à 19 H
* **PILOXING** avec **Aurélie** : LUNDI de 19H à 20 H

**NOUVELLES ACTIVITÉS :**

**BABY DANSE : LE MERCREDI**

**de 10h45 à 11h45 avec Lise**

**GYM D’ENTRETIEN : LE MERCREDI**

**de 17h45 à 18h45 avec Virginie**

Tarifs (licence comprise) BABY GYM: 135€/an,

BABY DANSE: 99€ /an

Sport: 99€/an ou 150€/an pour plusieurs activités sportives

***Pour toute activité, une séance découverte est offerte
Facilités de paiement accordées, chèques vacances***

 ***ou bancaires***

 ***RENSEIGNEMENTS***

 ***07.89.89.84.91 Email :*** ***trieux.art.culture@wanadoo.fr***

 ***PASS SANITAIRE EXIGÉ, SAUF BABY GYM***

 ***ET BABY DANSE***

